



## AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**Titre du projet :** « Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Écologique » (PACTE)

**Référence de l'appel :** PACTE/AMI/N° 02/2020 du 25 février 2020

**Intitulé :** Avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'opérateurs de projets du PACTE

**Type de procédure :** Appel à manifestation d'intérêt ouvert

**Maître d'Ouvrage :** Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH)

**Maître d'Ouvrage délégué :** Direction Générale de la Promotion de l'Économie Rurale (DGPÉR)

**Pouvoir adjudicateur :** Gestionnaire du PACTE

**Sources de financement :** Agence Française de Développement, Union Européenne, État Burkinabé, Bénéficiaires finaux

Le Burkina Faso a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE) pour la mise en œuvre du Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Écologique (PACTE) selon un mécanisme d'appels à projets.

Ces actions, portées par des opérateurs de projet, rassemblent plusieurs acteurs des filières :

- Les organisations de producteurs agricoles (OPA), les acheteurs publics et privés, les opérateurs du développement, unis par des relations contractuelles ;
- D'autres partenaires susceptibles de contribuer à la réussite des actions, pour exemple les Institutions Financières, les Services Techniques Déconcentrés de l'État, etc.

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'inscrit dans le cadre des Composantes 1 et 2 du PACTE, financées respectivement par l'AFD et l'UE. Les projets qui seront retenus devront viser à (i) développer l'accès des OPA professionnelles aux marchés institutionnels, (ii) moderniser les filières à valeur ajoutée locale et professionnaliser les acteurs par l'agriculture contractuelle et l'intensification agro écologique à destination du marché privé.

Les bénéficiaires finaux desdits projets seront des OP ou leurs Unions et des acheteurs institutionnels ou privés (selon Guichet). Les projets sont mis en œuvre par des opérateurs de projets.

Les opérateurs de projet éligibles sont des Bureaux d'études et des ONG ou Associations (nationales ou internationales) pouvant justifier :

- (i) d'une existence juridique d'au moins 2 ans,
- (ii) d'une expertise et d'une expérience pertinentes en rapport avec les domaines d'activité susmentionnés,
- (iii) avoir géré au moins un projet de montant annuel égal ou supérieur à 50 000 000 (cinquante millions) FCFA durant les cinq dernières années.

Le but du présent appel à manifestation d'intérêt est de sélectionner les opérateurs de projet sur la base de l'analyse d'un dossier administratif et technique à soumettre au gestionnaire du PACTE.

Les candidats opérateurs de projets intéressés peuvent faire la demande des lignes directrices (dossier de soumission) de l'AMI par Email au Gestionnaire du PACTE à l'adresse suivante : [infospacte@gmail.com](mailto:infospacte@gmail.com)



Les candidats opérateurs ayant participé au premier appel à projets du PACTE et dont la note conceptuelle a été retenue sont considérés comme éligibles et ne sont pas concernés par le présent appel à manifestation d'intérêt.

Les candidats opérateurs ayant participé au premier appel à projets du PACTE et dont la note conceptuelle n'a pas été retenue sont invités à contacter le PACTE afin de connaître leur statut d'éligibilité.

Les Manifestations d'Intérêt, rédigées en langue française, sont à transmettre en format papier et électronique (clé USB) sous enveloppe scellée contenant un original, deux copies et une clé USB par courrier express ou par dépôt en mains propres contre accusé de réception au bureau du Gestionnaire du PACTE au plus tard le **20 mars 2020 à 10 heures, sous peine d'exclusion**, à l'adresse suivante :

**Gestionnaire du PACTE**  
**Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Écologique**  
**Arrondissement 12, Secteur 53 (Ouaga 2000)**  
**Tél. +226 25 39 38 39**  
**Ouagadougou, BURKINA FASO**

La mention à indiquer sur l'enveloppe scellée est : **PACTE/AMI/N° 02/2020 du 25 février 2020.**

Ouagadougou, le **25 février 2020**

Le Chef de mission du Gestionnaire du PACTE

  
**Lucien ROSSIGNOL**